SECOURS ADVENTISTE
ARCHIPEL GUADELOUPE

Aidez-nous
à changer le monde,
notre Guadeloupe,
une vie à la fois,
"yonn pa yonn"...

2016 COLLECTE ANNUELLE

EXERCICE 2015

ADRA

SAAG • ASSOCIATION LOI 1901 • DÉCLARÉE AU J.O. LE 12 MARS 1984 • N° SIRET : 43132259300010 - APE 913E
Partenaire des instances locales et correspondant régional d'ADRA INTERNATIONAL

LE TEMPS DES DISCOURS EST RÉVOLU

Le temps des discours est révolu, l'heure est désormais aux actes. Cet appel, traditionnellement adressé aux entreprises, et de manière plus aigüe encore à la puissance publique, apostrophe désormais l'ensemble des citoyens qui n'ont jamais eu à leur disposition autant de clés et d'outils pour agir sur leur environnement et leur avenir.

Selon le baromètre santé, en 2005, un tiers des français de 15-64 ans déclare avoir déjà consommé au moins une drogue illicite au cours de sa vie. La drogue est, d'après l'observatoire européen des drogues et de la toxicomanie (OEDT*) *« un produit naturel ou synthétique, ayant un pouvoir nocif d'abus ou de dépendance, consommé en vue de modifier l'état de conscience et dont l'usage peut être légale ou non »*. Plus récemment, l'OMS estimait qu'en 2012, 315 millions d'individus, ou presque 7% de la population mondiale utilisaient ces drogues illicites[1].

En Guadeloupe[2], nous sommes tous témoins du nombre sans cesse croissant des usagers victimes de ces addictions : des jeunes dont l'avenir est fortement compromis, des familles brisées, sans oublier la violence qui y est associée. Le cannabis et le crack sont les 1ers produits à l'origine d'une prise en charge. La consommation du cannabis arrive en tête sur le plan national, c'est ce que révèle l'OEDT et les médias ne cessent de faire état des interventions des forces de l'ordre pour interpeller les bénéficiaires de cette économie souterraine.

Que faire ? Cette situation est-elle inéluctable ? Pouvons-nous dire que nous ne sommes pas concernés ?

A l'évidence, il apparait que pratiquement chaque famille Guadeloupéenne connait, de près ou de loin, l'un de ses membres victime de ce fléau qu'est la toxicomanie.

A mon avis, le temps des discours est bien révolu et plus que jamais, notre slogan ***« Changer le monde une vie à la fois »***, prend tout son sens.

L'an dernier, nous vous invitions à faire avec nous de la « prospective », pour un projet en faveur des toxicomanes sevrés, afin de prévenir leur rechute et faciliter leur sortie du cycle infernal de la drogue. Et vous nous avez encouragés. Cette année, le projet a grandi et prend la forme d'une ferme thérapeutique développant une agriculture sociale, pour laquelle nous sollicitons votre soutien.

Pourquoi ce modèle, pour apporter une réponse aux problèmes que nous venons de citer ?

**Observatoire Européen des Drogues et des Toxicomanies*

Il s'agit d'un concept nouveau et aussi traditionnel. Il a pour origine les systèmes d'entraide très présents dans les zones rurales avant l'industrialisation de l'agriculture et l'émergence du système de santé publique. Aujourd'hui, il a pris des formes très différentes et nouvelles[3] :

- D'un point de vue économique, il s'agit d'une activité en lien avec la multifonctionnalité de l'agriculture.
- D'un point de vue technique, cette agriculture a tendance à utiliser des technologies qui diminuent les effets négatifs de l'agriculture sur l'environnement. À cet égard, notre ferme thérapeutique répond au projet agro-écologique que le gouvernement veut promouvoir pour le pays : produire autrement en réconciliant disciplines agronomiques et écologiques[4].
- D'un point de vue social, l'agriculture sociale :

- offre une opportunité de développer des activités d'insertion et de santé basées sur la proximité
- contribue à la cohésion sociale en promouvant une philosophie de l'insertion,
- peut aussi permettre de nouveaux liens avec des secteurs et activités différents du fait d'une approche pluridisciplinaire.

- Son impact politique est significatif. Ceux qui s'y impliquent sont motivés et actifs. Ils animent ou font partie de réseaux qui promeuvent ce sujet devant des publics plus larges.

Nous sommes conscients de l'enjeu d'une telle initiative et de ses implications. Toutefois, que nous le voulions ou non, nous sommes tous concernés et pouvons l'être à tout moment de façon dramatique. C'est pourquoi, il s'agit pour chacun, par son action directe ou indirecte (telle que votre soutien financier), de plaider déjà au niveau Guadeloupéen pour des politiques et des pratiques qui abordent ce problème majeur de santé mondiale. C'est le sens de l'engagement du SAAG à travers ce projet.

Ce bulletin dans les pages suivantes vous en présentera les grandes lignes, ainsi que les résultats des actions réalisées grâce à vos dons l'année passée.

Mais déjà, pour tous ces jeunes, ces personnes esclaves de la drogue et qui n'ont plus de raisons d'être, d'avance en leur nom, je vous dis Merci, de nous aider à faire de ce projet une réalité.

Frantz AGIS,
Président du SAAG

1-UNODC, World Drug Report 2013 (United Nation publication):http://www.unodc.org
2-L'ORSAG publie les résultats d'une enquête qu'il a réalisée en 2008 sur les profils et les trajectoires des consommateurs.
3-Document de synthèse sur l'agriculture sociale à vocation sociale et thérapeutique en Europe – 2008 - http://sofar.unipi.it
4-Ministère de l'Agriculture de l'Agroalimentaire et de la Forêt, www.produisons-autrement.fr

EXERCICE 2015

RAPPORT D'ACTIVITES

AIDES DISPENSEES PAR LE SIEGE EN 2015

	ALIMENTS				VETEMENTS				
	Nombre de familles secourues	Nombre de personnes secourues	Nombre de repas distribués	Nombre de Kilos distribués	Nombre de familles secourues	Nombre de personnes secourues	Nombre de vêtements distribués	Nombre de chaussures distribuées	Divers
JANVIER	72	119	99	245,5	29	66	1175	31	46
FEVRIER	110	165	119	252,5	39	79	1002	37	25
MARS	180	241	242	407,5	36	65	1094	39	14
AVRIL	160	227	165	451	25	73	515	7	21
MAI	85	145	74	483	20	38	429	9	18
JUIN	124	180	99	758	35	58	1077	37	36
JUILLET	31	79	_	440,5	31	61	939	19	87
AOUT	19	66	2	297	38	51	878	37	22
SEPTEMBRE	104	247	95	480		81	1197	64	80
OCTOBRE	142	246	113	616	55	110	2113	97	76
NOVEMBRE	163	237	157	304	59	113	1774	41	83
DECMEBRE	125	187	135	404,5	67	125	1631	81	76
TOTAL	**1315**	**2139**	**1300**	**5139,5**	**434**	**920**	**13824**	**499**	**584**

Privilégiant toujours l'accompagnement plutôt que l'assistanat, 369 repas ont été pris en charge par leurs bénéficiaires pour une modeste participation financière.

Nous soulignons ici le véritable partenariat qui est maintenant institué avec la cantine scolaire du Collège-Lycée la Persévérance et au nom de tous ces bénéficiaires nous adressons nos remerciements à la Direction de l'établissement qui contribue ainsi à *Changer le monde une vie à la fois.*

« Comme chaque année l'aide alimentaire a été réalisée en partenariat avec la Banque Alimentaire de Guadeloupe. En outre, nous remercions les nombreux donateurs qui en renouvelant leur garde-robe ont généreusement offert vêtements et chaussures pour le bonheur des grands et des petits. »

Chaque fois que cela est possible, nous privilégions toujours l'accompagnement plutôt que l'assistanat, ainsi 369 repas ont été pris en charge par leurs bénéficiaires pour une modeste participation financière

AIDES DISPENSEES PAR LES SECTIONS LOCALES EN 2015

	ALIMENTS				VETEMENTS		Aides économi-ques	Divers
	Nombre de familles secourues	Nombre de personnes secourues	Nombre de repas distribués	Nombre de Kilos distribués	Nombre de vêtements distribués	Nombre de chaussures distribuées		
Assainissement				30				
Baie-Mahault	2			20			800,00	
Baillargent			25	10	70	1	700,00	
Baillif				20				
Barbotteau					222	7		
Béguette	10	8	20	526	25	5	150,00	
Boissard			174	45	193	12		2
Cadet	7	28	20	48	45			5
Caféière Deshaies		23		17	320		581,50	254
Capesterre Belle-Eau			20	50	120	20		
Capesterre, Marie-Galante			72	90	35	2		1
Chauvel	138	1005	1101*	637	923	35		164
Communauté Anglophone				170				
Deshauteurs		134	257*	100	601	38	4844,70	
Doubs				20				
Douville				40				
Dugazon		7	368*	274	419	29	2000,00	65
Fonds-Thézan				450				
Grand-Bourg	2			40,45			50,00	1
Grands-Fonds Moule	1	5		35	15			
Grippon Morne à L'eau				28			30,00	
Ghetto				228				
Labrousse				20				
Larayette				20				
La Retraite				10	25			
Lauricisque	4	3	918*	599,50	3185	168	695,10	262
Mare-Gaillard	17	531	831*	186	547		5008,00	
Mayolette			10	18		3		
Mont-Garizim			75	189	200	50		15
Moule	5	20		83,5			170,00	1449
Petit-Canal	129			1974,6	1368	34		212
Philadelphie			484*	3	247	61	50,00	11
Raizet				127	10			6
Rivières des Pères	7	6	270*	12	227	16		30
Sainte-Anne				190				
Saint-François				40				
Viard				60				
Total	**322**	**1770**	**4640**	**6378**	**8773**	**481**	**15079,30**	

**Sections engagées dans la distribution hebdomadaire de repas dans le ghetto de Boissard et au Chemin Neuf.*

Il n'y a qu'une seule grande puissance sur terre

L'homme qui a le sens des **responsabilités** mais manque d'amour, devient **mesquin**
L'homme qui a le sens du **devoir** mais manque d'amour, devient **dur**
L'homme qui a le sens de la **justice** mais manque d'amour, devient **inflexible**
L'homme qui a le sens de la **vérité** mais manque d'amour, devient **critiqueur**
L'homme qui a le sens de **l'ordre** mais manque d'amour, devient **maniaque**
L'homme qui a le sens de **l'honneur** mais manque d'amour, devient **orgueilleux**
L'homme qui a le sens de la **franchise** mais manque d'amour, devient **insolent**
L'homme qui a une **bonne instruction** mais manque d'amour, devient **prétentieux**
L'homme qui est **aimable** mais manque d'amour, devient **hypocrite**
L'homme qui est **compétent** mais manque d'amour, devient **ergoteur**
L'homme qui est **puissant** mais manque d'amour, devient **violent**
L'homme qui a des **biens** mais manque d'amour, devient **avare**
L'homme qui a de la **foi** mais manque d'amour, devient **fanatique**

Malheur à tous ceux qui sont avares d'amour,
Car c'est à cause d'eux que le monde dépérit

Auteur Allemand inconnu

"Celui qui donne des bornes à son amour ne sait pas ce que c'est qu'aimer."

Bossuet

TÉMOIGNAGES

LA VIGILANCE D'UN MEMBRE DU SAAG À L'ORIGINE D'UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ À MARIE-GALANTE

M. Géraud SOUSSEING, l'un des membres du SAAG, ému par la situation sociale d'un homme dont il a fait la connaissance, alerte tous les membres de l'équipe à Marie-Galante et fait part de son observation. En effet, cet homme vivait dans un état avancé d'insalubrité manifeste et après ce constat, rapidement un plan en 5 étapes est élaboré et mis en place.

Première étape : Reloger et Nourrir

Sans hésitation, deux familles de l'équipe ouvrirent leurs portes et acceptèrent d'héberger cet homme pour une période de plus de 3 mois.

Deuxième étape : Organiser les forces pour rénover le logement

Après une rencontre entre les responsables CCAS de la ville de Capesterre de Marie-Galante et Mme Francelise SOUSSEING, la correspondante du SAAG et son équipe, une collaboration efficace et de qualité a été mise en place pour accompagner le projet. C'est ainsi, que la ville et le Secours Adventiste offrirent les matériaux de construction, et les bénévoles du SAAG de Marie-Galante la main d'œuvre.

Troisième étape : Nettoyage et reconstruction

Ainsi toute l'équipe du SAAG, pendant plusieurs jours a nettoyé tout d'abord les alentours de la maison. Ensuite, la maison a été complètement vidé et le toit arraché. En l'espace de quelques semaines, M. SOUSSEING et son équipe ont commencé la rénovation de la maison en donnant, avec amour, le dimanche : leur temps et leur énergie. Une véranda a même été ajouté afin de permette au bénéficiaire de disposer d'un espace beaucoup plus grand et agréable.

4ème étape : Relogement

Touché par l'élan de solidarité, cet homme qui, dans la solitude et l'insalubrité, avait pour seuls amis l'alcool et la cigarette, a choisi de mettre de l'ordre dans sa vie, pour profiter pleinement des jours qui lui reste à vivrent. Un lit, un canapé ainsi que d'autres mobiliers lui ont été offert afin de donner plus de commodité à son séjour.

Cette action n'est pas pour autant terminée, l'équipe du SAAG continue son accompagnement auprès de l'administration pour le raccordement électrique et au système d'approvisionnement en eau.

De cette expérience ressort l'importance de l'engagement des membres bénévoles.

La Déclaration Universelle du Bénévolat précise que «Le bénévolat est un pilier fondamental de la société civile. Il donne vie aux aspirations les plus nobles de l'être humain – la recherche de la paix, de la liberté, de l'égalité des chances, de la sécurité et de la justice pour tous. À l'ère de la mondialisation et du changement constant, le monde devient de plus en plus petit, plus interdépendant et plus complexe. Le bénévolat, qu'il s'agisse d'une action individuelle ou collective, est une voie par laquelle :

- les valeurs humaines de la communauté, l'aide mutuelle et les services peuvent être maintenus et renforcés ;
- les individus peuvent exercer leurs droits et responsabilités en tant que membres de communautés, en apprenant et en évoluant tout au long de leur vie, réalisant ainsi leur épanouissement personnel ;
- les liens peuvent être établis par-delà les différences qui nous séparent, de sorte que nous puissions vivre ensemble dans des communautés saines et viables, en travaillant à l'unisson pour rechercher des solutions novatrices à nos défis communs et modeler nos destinées collectives.

Dans les temps que nous vivons, plus encore que par le passé, le bénévolat est un élément essentiel dans toutes les sociétés.

C'est en fait une responsabilité partagée que nous essayons de mettre en pratique à Marie-Galante, à travers le Secours Adventiste Archipel Guadeloupe, chaque fois que nous en avons l'opportunité.

M. Olivier GODARD

AU SERVICE DES AUTRES

La Guadeloupe fait face, depuis le début des années 90 à une explosion de la toxicomanie au crack et à une forte progression de l'usage de la cocaïne. Cette situation résulte de sa localisation géographique dans les Caraïbes, d'une tradition historique de trafic d'alcool et de cannabis dans cette zone, ainsi que de la proximité des pays producteurs de cocaïne et leurs organisations criminelles. Ceci est majoré par la perméabilité de nos frontières.

La dégradation de la situation économique de notre archipel, depuis ces deux dernières années, s'accompagnera de façon inéluctable par l'amplification du phénomène, car il s'établit d'une forte corrélation entre chômage et toxicomanie. D'où l'implication du Secours Adventiste Archipel Guadeloupe (SAAG) pour proposer, conformément à son projet associatif, une alternative supplémentaire à la prise en charge des personnes toxicodépendantes ayant suivies une cure de sevrage.

L'implication du SAAG dans l'aide envers ce public, a débuté avec la création depuis la fin des années 1990, de son activité d'aide à ces personnes en difficulté dans le ghetto de Boissard aux ABYMES, en distribuant chaque week-end 150 à 200 repas.

Le SAAG est une association humanitaire à but non lucratif, gérée dans le cadre de la loi du 1er juillet 1901. Sa mission est notamment l'organisation éducative et sociale, la mise en œuvre de l'ensemble des moyens tant humains que matériels, dans le but de contribuer à la lutte contre les toxicomanies et d'une façon plus générale à l'amélioration de l'état de santé et du bien-être social de la population guadeloupéenne.

La philosophie et les actions mises en œuvre sont en accord avec l'article L.116-1 du code de l'action sociale et des familles tel qu'il a été revu par la loi n°2002-2 du 02 janvier 2002 visant à rénover l'action sociale et médico-sociale : « *L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestation en espèce ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'État, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.* »

L'action du SAAG repose notamment sur :

- L'adhésion volontaire à des valeurs fondamentales comme le respect absolu de la liberté de conscience et le refus militant de toute pression, de quelque nature que ce soit,
- Le désir exprimé librement par des individus soucieux de rompre les chaînes qui les maintiennent en marge de la société,
- La non distinction liée à l'appartenance ethnique, philosophique ou religieuse. Le SAAG conduit son action avec le concours de militants et de professionnels hautement qualités.

Les missions et les actions du SAAG se fondent donc sur un engagement et une éthique impliquant le respect de l'individu, c'est-à-dire une conception des rapports humains basés sur le principe de la bienveillance qui privilégie la solidarité, la démocratie, la tolérance et le respect de l'autre en tant que personne, la solidarité étant la plus haute expression de la fraternité humaine. C'est pourquoi le SAAG fait de l'aide urgente aux personnes en situation de rupture sociale l'un des objectifs prioritaires et permanents de son action sociale.

ELAN DE SOLIDARITE POUR LA POPULATION DE L'ILE DE LA DOMINIQUE APRES LE PASSAGE DE LA TEMPETE TROPICALE ERIKA

La tempête Erika a balayé l'île de La Dominique, située dans les Petites Antilles, le jeudi 27 août 2015, en laissant derrière elle un spectacle de désolation, au moins sept morts et vingt personnes portées disparues dans des inondations et glissements de terrain.

Cette intempérie a entraîné des glissements de terrain massifs, et des crues soudaines emportant des rochers, des pierres et des arbres à travers les villages. Les villages côtiers ouest et villages du sud-est ont été principalement touchés. Cependant, en raison de la perturbation majeure dans les services publics, et le réseau routier, toute l'île a été concernée.

L'analyse de la situation initiale par le gouvernement a permis de déclarer neuf communautés « zones sinistrées » : Petite Savanne, Bath Estate, Coulibistrie, Pitchlin, Goodhope, Petite Soufrière, Sans Ouvir, Dubuque et Campbell. Parmi celles-ci la communauté de Petite Savanne, ayant été jugée invivable, et Dubique ont été évacués. Par la suite 6 autres communautés ont été déclarées « zones critiques » : Checkhall, la Bétique, Delices, Bagatelle, Grandbay et Colihaut.

A l'heure du bilan qui commence à s'établir de façon plus précise, le Secours Adventiste Archipel Guadeloupe (SAAG), a dès le lendemain vendredi, mobilisé ses membres et bénévoles dans nos 70 sections locales, pour participer à l'élan de solidarité envers la population sinistrée de la Dominique.

Notre appel insistait à recueillir essentiellement des denrées alimentaires non périssables, au siège du SAAG, qui s'est chargé, dans les deux semaines du conditionnement, de l'acheminement vers la Dominique, par le biais du Consulat de l'île en Guadeloupe.

Ainsi dès le 09 septembre 2015, nous avons pu ainsi effectuer l'expédition d'une tonne de denrées alimentaires et l'équivalent de 850 litres d'eau potables en bouteilles (94 packs).

Après avoir établi un contact fructueux avec le capitaine d'armement des vaisseaux de la compagnie Express des îles, le 21 septembre 2015, nous avons effectué une seconde expédition de 1,5 tonne de produits (comprenant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, du matériel scolaire ainsi que des vêtements et de chaussures) et 86 packs d'eau. Une équipe du SAAG de quatre personnes, dont le président, le vice-président et la directrice ont fait partie de cette expédition.

Nous avons pu nous rendre compte de l'ampleur des dégâts et des contacts ont été établis avec les responsables ADRA de l'île. Nous attendons une évaluation de la part d'ADRA ainsi que les projets qui seront développés, afin de voir dans quelle mesure le SAAG pourrait apporter sa contribution en soutenant un ou plusieurs projets.

Communauté de Petite Savanne fortement touchée par la tempête Erika.

Les dégâts bien que localisés sont importants. Des ponts entiers ont été emportés, laissant pendant de nombreux jours des villages inaccessibles.

Mme Priscilla PREVOST, responsable ADRA-Dominique et son collaborateur M. MORANCIE en charge du district de Roseau la capitale; un de ses collègues a malheureusement perdu son grand-père et son cousin lors de la catastrophe.

Le 25 septembre 2015, une troisième expédition a été effectuée comprenant 107 packs de 06 bouteilles de 1,5 litre et l'équivalent 1,5 tonne de produits (comprenant des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, du matériel scolaire ainsi que des vêtements).

Les dons continuent à affluer et d'autres expéditions sont envisagées.

Nous voulons souligner la spontanéité et la générosité de nos membres et du public, ce dont nous n'avons jamais douté. Il est intéressant de souligner la participation des élèves de l'école la Persévérance de Boissard, qui ont apporté l'essentiel du matériel scolaire pour leurs petits camarades Dominiquais.

La directrice Mme Céline SELBONNE à l'origine de cette mobilisation entourée d'une partie des élèves

Mais comme Moïse autrefois, nous avons été contraints de leur demander d'arrêter de nous faire parvenir des dons en nature, afin de nous orienter plus vers la réalisation de programme de réhabilitation en partenariat avec ADRA-Dominique.

Selon l'évaluation nationale réalisée par la Banque mondiale plus de 713 personnes ont été déplacées et évacuées des communautés de Petite Savanne et Dubuque. 14 personnes ont trouvé la mort et l'on comptabilise 18 disparues. La majorité des personnes déplacées, mortes ou manquantes est issue de la communauté de la Petite Savanne.

Environ 411 personnes ont reçu des abris temporaires. La nécessité d'un abri permanent / logement est devenu évident une fois qu'il a été déclaré que Petite Savanne n'était plus un endroit sûr pour vivre et que les personnes qui ont choisi de rester le font à leur propre risque. L'on a estimé que les dégâts dans le secteur du logement s'élevaient à 145,659,315.00 $EC.

Ainsi un programme de réhabilitation et de reconstruction d'habitations est envisagé par le gouvernement de la Dominique avec le soutien de la communauté internationale. ADRA-Dominique qui s'est engagé dans ce programme pour la construction de 25 logements. **Grâce à vos dons nous avons pu renforcer notre aide par un chèque de 20 000 € en soutien à ce projet.**

BON DE SOUTIEN

A retourner au siège social du SAAG :
Rue Julienne FIATA, ZA de Lacroix - 97139 LES ABYMES

De la part de : ☐ M. ☐ Mme

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Le : .....

Signature :

☐ OUI, j'offre au SAAG, les moyens de mener son action de bienfaisance Je verse un don de :

☐ 15 euros ☐ 20 euros ☐ 40 euros

☐ 50 euros ☐ 100 euros ☐ ...euros

☐ Je souhaite également recevoir davantage d'informations sur l'association

☐ Je joins mon règlement à l'ordre du SAAG

☐ Chèque bancaire

☐ Chèque postal

☐ Espèces

Les dons des particuliers au SAAG bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% dans les limites fixées par la législation en vigueur. Les informations contenues dans le présent bulletin sont destinées à n'être utilisées par le SAAG que pour la gestion de sa relation avec le donateur. Elles pourront donner lieu, par ce dernier, à l'exercice de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification, tels que prévus pat la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Pour toute information, rapprochez-vous du SAAG par Tél: 05 90 83 86 57, par fax : 0590 84 75 09 ou par e-mail : secoursadventiste971@orange.fr

SAAG

SECOURS ADVENTISTE ARCHIPEL GUADELOUPE

Pour mieux nous connaître :

Consultez ou réclamez :

- **Notre brochure** «Oser affronter le regard du pauvre»
- **Notre Bulletin de Liaison trimestriel** depuis le 1er trimestre 2006 téléchargeable sur notre site internet (encore en cours de construction).

Soyez au rendez-vous SAAG/RVM notre émission radiophonique depuis janvier 2006 sur RVM 93.3 FM

- 1er dimanche du mois – 9 h 30 à 10 h 30
- 2ème jeudi du mois – 20 h 00 à 21 h 00 (Rediffusion)

Visitez **notre site internet** **www.secoursadventiste.gp** et téléchargez les bulletins que vous n'avez pas encore.

Appelez-nous, écrivez-nous ou rendez nous visite au :

SAAG – Z.A. de la Croix - Rue Julienne FIATA - 97139 Les ABYMES • BP 272 - 97157 POINTE A PITRE CEDEX
Tél./Fax : 0590 83 86 57

Mèl : secoursadventiste971@orange.fr

Réception du public

Lundi à mercredi	9 h 00 - 11 h 00 : distribution de denrées alimentaires
	15 h 00 - 16 h 30 : distribution de vêtements
Jeudi (sur RDV)	8 h 30 - 11 h 00 : réception des assistantes sociales et du public
	15 h 00 - 16 h 30 : distribution de denrées alimentaires et de vêtements
Vendredi	9 h 00 - 11 h 00 : informations/renseignements

NOS PARTENAIRES : RVM - 93.3 FM • ASI Guadeloupe • FACSA • ADRA France • ADRA International, Banque Alimentaire • ADI • DASD (Direction des Actions de Solidarité Départementales)

Directeur de la publication : Frantz AGIS • Directrice du SAAG : Eulalie GRADEL
Responsable de la rédaction : Lauréna DEUBRAS
Réalisation & Impression : AGRAPH-DESIGN

"POUR CHANGER LE MONDE, NOTRE GUADELOUPE, UNE VIE À LA FOIS ... YONN PA YONN !"